

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**COMMUNE DE MESSERY**

Haute-Savoie

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2026 à 9 H.**

L'an deux mille vingt-six, le samedi vingt et un mars à neuf heures, le conseil municipal de la commune dûment convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Laurent GUEPPE, doyen d'âge.

Etaient présents : Frédéric RODRIGUES. Pascal DUCLOUX. Nathalie REYNAUD. Cyril PUECH. Audrey PERIN. Bernard WALET. Laurent GUEPPE. Véronique CHARPENTIER. Nadia BERT. Philippe CHALABREYSSE. Thi Nhu Hao HUET. Cyril RENAULT. Lionel LAVRAT. Elodie THORENS. Juliette CHILLET. Antony LAVRAT. Fabien GELATO. Charlène CORSETTI.

Absente : Clotilde DE WATTEVILLE.

Nombre de conseillers en exercice : 19  
Nombre de membres présents : 18  
Nombre de suffrages exprimés : 19  
Nombre de procuration : 1  
Date de la convocation : 17-03-2026

M. Pascal DUCLOUX a été élu secrétaire de séance

**Délibération n°1 : Election du maire**

**Considérant** que le conseil municipal élit le maire parmi ses membres au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

**Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2122-4 et L 2122-7.

**Vu** les résultats du scrutin relatif à l'élection du maire, tels que retranscrits dans le procès-verbal annexé à la présente délibération.

A l'issue du 1<sup>er</sup> tour de scrutin, les opérations de vote au scrutin secret donnent les résultats suivants :

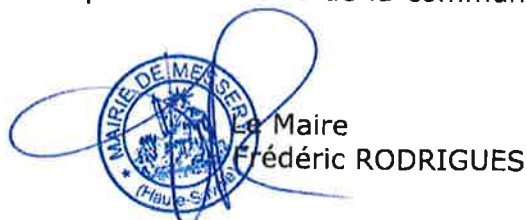
17 suffrages exprimés pour Frédéric RODRIGUES ;  
2 suffrages exprimés pour Fabien GELATO.

Le conseil municipal, par 17 voix pour, 0 abstention, 2 voix contre,

**Elit** Monsieur Frédéric RODRIGUES maire de la commune de Messery ;

**Installe** Monsieur Frédéric RODRIGUES en qualité de maire de la commune de Messery.

Le secrétaire de séance  
Pascal DUCLOUX



Maire  
Frédéric RODRIGUES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**COMMUNE DE MESSERY**

Haute-Savoie

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2026 9 H.**

L'an deux mille vingt-six, le samedi vingt et un mars à neuf heures, le conseil municipal de la commune dûment convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Frédéric RODRIGUES, maire.

Etaient présents : Frédéric RODRIGUES. Pascal DUCLOUX. Nathalie REYNAUD. Cyril PUECH. Audrey PERIN. Bernard WALET. Laurent GUEPPE. Véronique CHARPENTIER. Nadia BERT. Philippe CHALABREYSSE. Thi Nhu Hao HUET. Cyril RENAULT. Lionel LAVRAT. Elodie THORENS. Juliette CHILLET. Antony LAVRAT. Fabien GELATO. Charlène CORSETTI.

Absente : Clotilde DE WATTEVILLE.

Nombre de conseillers en exercice : 19  
Nombre de membres présents : 18  
Nombre de suffrages exprimés : 19  
Nombre de procuration : 1  
Date de la convocation : 17-03-2026

M. Pascal DUCLOUX a été élu secrétaire de séance

**Délibération n°2 : Détermination du nombre d'adjoints**

M. le maire indique qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit cinq adjoints au maire au maximum. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures et de la démission de deux adjoints en décembre 2014, la commune disposait, à ce jour, de trois adjoints.

Il propose au conseil municipal de fixer le nombre d'adjoints au maire à 5 (cinq).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**Fixe** à 5 (cinq) le nombre d'adjoints au maire.

Le secrétaire de séance  
Pascal DUCLOUX

Le Maire  
Frédéric RODRIGUES



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**COMMUNE DE MESSERY**

Haute-Savoie

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2026 9 H.**

L'an deux mille vingt-six, le samedi vingt et un mars à neuf heures, le conseil municipal de la commune dûment convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Frédéric RODRIGUES, maire.

**Etaient présents** : Frédéric RODRIGUES. Pascal DUCLOUX. Nathalie REYNAUD. Cyril PUECH. Audrey PERIN. Bernard WALET. Laurent GUEPPE. Véronique CHARPENTIER. Nadia BERT. Philippe CHALABREYSSE. Thi Nhu Hao HUET. Cyril RENAULT. Lionel LAVRAT. Elodie THORENS. Juliette CHILLET. Antony LAVRAT. Fabien GELATO. Charlène CORSETTI.

**Absente** : Clotilde DE WATTEVILLE.

Nombre de conseillers en exercice : 19  
Nombre de membres présents : 18  
Nombre de suffrages exprimés : 19  
Nombre de procuration : 1  
Date de la convocation : 17-03-2026

M. Pascal DUCLOUX a été élu secrétaire de séance

**Délibération n°3 : Election des adjoints**

**Rappel**

M. le maire rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Il précise que chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du CGCT).

Le maire sollicite ensuite le dépôt des listes et constate qu'une seule liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire est déposée. Cette liste a été jointe au procès-verbal. Elle est mentionnée dans les tableaux de résultats ci-dessous par l'indication du nom du candidat placé en tête de chaque liste.

Il est procédé à l'élection des adjoints au maire, sous le contrôle du bureau désigné pour l'élection du maire.

### Résultats du premier tour de scrutin

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 19
- Nombre de suffrages déclarés nuls..... 0
- Nombre de suffrages blancs..... 1
- Nombre de suffrages exprimés..... 18
- Majorité absolue ..... 10

Nom et prénom de chaque candidat placé en tête de liste	Nombre de suffrages obtenus (en chiffres)	Nombre de suffrages obtenus (en toutes lettres)
<b>Pascal DUCLOUX</b>	<b>18</b>	<b>Dix-huit</b>

### Proclamation de l'élection des adjoints

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par M. DUCLOUX Pascal. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, tels qu'ils figurent dans le tableau ci-dessous et sur la feuille de proclamation ci-jointe.

Rang des adjoints	Noms et prénoms
<b>1<sup>er</sup> adjoint</b>	<b>DUCLOUX Pascal</b>
<b>2<sup>ème</sup> adjoint</b>	<b>REYNAUD Nathalie</b>
<b>3<sup>ème</sup> adjoint</b>	<b>PUECH Cyril</b>
<b>4<sup>ème</sup> adjoint</b>	<b>Audrey PERIN</b>
<b>5<sup>ème</sup> adjoint</b>	<b>Bernard WALET</b>

Le secrétaire de séance  
 Pascal DUCLOUX

Le Maire  
 Frédéric RODRIGUES